

MOT DU PRÉSIDENT

Une année de négociation

Comme vous le lirez dans l'article principal de notre journal, en décembre dernier, l'AESEQ a signé avec l'Union des employés de service, section locale 800, FTQ, une convention collective de sept ans. Je voudrais profiter de l'espace qui m'est alloué ici pour féliciter et remercier chaleureusement tous les membres du Comité de négociation qui ont démontré tout au long des négociations un grand professionnalisme et un dévouement exemplaire.

L'année 2010 aura été l'année d'un seul dossier, mais qui aura dépassé en intensité tout ce que l'on peut imaginer. Merci aux membres du Conseil d'administration qui ont démontré une grande capacité à situer les problèmes au-delà de l'horizon de leur propre entreprise afin de les examiner sous l'angle de l'ensemble de notre industrie et merci à tous les membres pour leur support.

Pour l'AESEQ, c'est maintenant le temps de présenter les conclusions de la négociation au Ministère du travail en vue d'amender le Décret pour le rendre conforme à la convention collective. Historiquement, cette période requiert de l'AESEQ qu'elle démontre qu'elle est représentative des entrepreneurs de notre industrie. Comme par le passé, le pourcentage de main-d'œuvre que nous représentons, la qualité de notre vie associative et la solidité économique des conclusions de la négociation fera en sorte que nous n'aurons aucune difficulté à y parvenir. C'est donc avec un grand enthousiasme que je convie tous les membres à poursuivre le travail avec l'AESEQ.

Jean-Yves Roy

Une convention collective de sept ans

Jean-François Poulin, responsable du Comité de négociation

Le 14 décembre dernier, l'AESEQ signait avec l'Union des employés de service, section locale 800, FTQ, une convention collective liant les deux parties pour une période de sept ans et 5 mois (89 mois), une première dans notre industrie.

La signature de la convention collective fut le point final d'une négociation entamée par la présentation des textes de chacune des deux parties, le 18 décembre 2009. Les parties auront donc mis presque un an, 41 séances de négociation, dont 28 en présence de la conciliatrice du Ministère du travail, pour en arriver à une entente de principe le 19 novembre dernier, entente entérinée par l'assemblée syndicale le 21 novembre 2010.

Sur le fond, les points importants à souligner sont :

- 1- L'encadrement de la notion de sous-traitants en précisant entre autres que cela ne pourra avoir pour effet de créer des mises à pied ou d'empêcher la création de nouveaux postes;
- 2- Un plus grand encadrement de la notion de chef d'équipe;
- 3- Clarification et modifications mineures des descriptions des classifications « travaux lourds - A et travaux légers - B »;
- 4- Une nouvelle notion de disponibilité pour les employés non titulaires de poste;

- 5- Une nouvelle règle de supplantation pour les employés titulaires de plus d'un poste;
- 6- Maintien d'une clause essentielle pour notre industrie, soit la notion de « transfert à la demande du client », mais avec meilleur encadrement dans de tel cas;
- 7- Modification de la méthode de calcul de la distance pour les fins de supplantation dans les cas de mise à pied. Dorénavant, les distances seront calculées par voie routière usuelle;
- 8- La précision des informations à transmettre à la partie syndicale;
- 9- L'introduction d'une notion de maximisation des heures, de travaux marginaux et clarification des notions d'heures additionnelles;
- 10- Création d'une feuille de disponibilité sur les contrats de plus de 20 salariés, pour contrôler l'octroi des heures additionnelles, le temps supplémentaire et la maximisation des heures;
- 11- Uniformisation de la période de référence pour les vacances, chez tous les employeurs syndiqués;
- 12- Obligation pour le salarié de fournir un certificat médical pour toute absence de trois (3) jours ou plus pour maladie;
- 13- Une moyenne annuelle d'augmentation de salaires de 2,48 % sur la durée de la convention collective, incluant la participation au régime de retraite. ■

Immeubles de bureaux : l'argent est de retour

Roger Gauthier

Selon André Dubuc du journal La Presse, l'effervescence qui prévalait dans le marché des immeubles de bureaux à Montréal avant la crise financière est déjà de retour. Les prêteurs se sont remis au travail. Les acheteurs se bousculent pour mettre la main sur les rares actifs disponibles. Même si le phénomène est pancanadien, Montréal se démarque avec un taux d'inoccupation des bureaux à la baisse et

l'absence de nouveaux immeubles à l'horizon, une combinaison menant tout droit à une augmentation des loyers au centre-ville d'ici un an ou deux.

Le taux d'inoccupation à Montréal est en dessous de 9 % au centre-ville, alors qu'un marché est dit en équilibre autour de 10 %. Sous cette barre, le marché favorise les propriétaires qui ont (suite à la page 3)

Membres associés
de L'AESEQ








WOOD WYANT

Les experts en solutions d'assainissement

Avez-vous besoin d'aide pour implanter un programme de nettoyage vert?

Wood Wyant est la solution clés en main!

Wood Wyant offre :

-  une gamme complète de produits chimiques et en papier certifiés Ecologo
-  un vaste choix d'outils qui favorisent le nettoyage vert (microfibres, vadrouilles à plat, chariots)
-  une série d'équipements conformes aux normes LEED pour les bâtiments existants, incluant balayeuses, machines pour nettoyer et détacher tapis et moquettes, autorécreuses, polisseuses, etc.
-  des sessions de formations sur le nettoyage vert
-  un catalogue vert en ligne



Furetez sur notre site web vert pour:

- | Télécharger notre catalogue vert gratuitement
- | Rester à l'affût des nouveautés vertes

vert.sanimarc.com

Lisez notre blog vert - un nouveau sujet est abordé bimensuellement

blog.woodwyant.com/envirologic/fr

Suivez-nous sur Twitter @EnviroLouLou

Filiale du Groupe Sani Marc

woodwyant.com | 1 800 361-7691

vert.sanimarc.com

plus de marge de manœuvre pour faire passer des hausses de loyer. En comparaison, à Calgary, d'ici deux ou trois ans, le taux d'inoccupation va grimper à 18 % et plus. Plus de 7 millions de pieds carrés arriveront sur le marché. À Montréal, dès que la reprise manifesterait un peu de vigueur, on peut s'attendre à une baisse du taux d'inoccupation de 1 point de pourcentage par année.

À titre d'exemple de la reprise, signalons Canderel qui a récemment mis en vente la Tour Axa au 2020 Université, un édifice de 433 000 pieds carrés, SSQ Immobilier qui a mis sur le marché, à la fin septembre, le Complexe Papineau-Lévesque, un immeuble de 165 000 pieds carrés au 1200 Papineau au coin du boulevard René-Lévesque Est

et en périphérie, Imperial Tobacco qui est sur le point de se départir de son siège social de la rue Saint-Antoine dans Saint-Henri. Mais mentionnons également, RSM Richter qui a annoncé son déménagement au 1981 McGill College, Desjardins qui a pris des pieds carrés au 1253 McGill College et THQ qui a loué 100 000 pieds carrés au 250 Saint-Antoine Ouest.

Le courtier Newmark Knight Devencore rappelle toutefois à ceux qui démontreraient un excès d'optimisme, que les loyers ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre un niveau justifiant sur le plan financier la construction d'un nouveau gratte-ciel au centre-ville. ■

EN BREF

Assemblée générale annuelle du 17 janvier. Des membres attentifs, lors du rapport annuel de M. Jean-Yves Roy. De gauche à droite :
Ara Imamedjian, La Moderna;
Annie Fortin, For-Net;
Éric de Grave, Transit;
Jacques Marion, Signature;
Marilyne Périard, GSF
et Marcel Langelier, GSF.



Le 17 janvier. De beaux sourires. De gauche à droite, Marilyne Périard, GSF; Jean-François Poulin, Distinction; Costas Scoufaras, Allied; Jacques Marion, Signature et Stéphane Lafond, Lalema.



Le 17 janvier. Une agréable rencontre. De gauche à droite, Katherine Sanschagrin, Sany; Réal Paré, Distinction et Jean-François Fournier, Sany.



Assemblée générale annuelle

Le 17 janvier dernier, les membres réguliers (entrepreneurs) ainsi que les membres associés (fournisseurs) étaient convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'AESEQ. La très grande majorité des deux types de membres étaient présents et après l'assemblée, tous et toutes ont pu fraterniser autour de quelques bouchées et d'un verre de vin. Durant l'assemblée, les membres ont pu entendre les rapports annuels de M^{me} Christiane Bigras, directrice du Comité paritaire, du président, M. Jean-Yves Roy, et de M. Jean-François Poulin, responsable du Comité de négociation de la convention collective. Par ailleurs, lors des élections, M. Jean-Yves Roy a été reconduit à son poste de président et M^{me} Annie Fortin à celui de trésorière. Félicitations à eux deux et un gros merci pour le dévouement et le travail accompli.

Le marché des produits d'entretien en hausse

Selon un rapport publié par la Global Industry Analysts aux États-Unis, le marché mondial pour les produits d'entretien industriels et institutionnels dépassera les 36 milliards \$US d'ici 2015. Les facteurs expliquant cette croissance sont d'une part, l'augmentation de l'offre de produits nouveaux par les manufacturiers et d'autre part, l'augmentation de la demande de la part des régions émergentes comme l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine. À signaler également, une préoccupation croissante pour la santé et la sécurité de la part des secteurs reliés à la consommation de nourriture et de boissons ainsi qu'au secteur de la santé.

Une « gomme balloune » révolutionnaire

Des scientifiques en Grande-Bretagne se vantent d'avoir inventé une gomme à mâcher qui réduira la facture de nettoyage. Ils auraient réussi cet exploit en enlevant les propriétés collantes et en rendant la gomme soluble dans l'eau. Comme l'on sait, la gomme n'est pas près de disparaître puisqu'un sondage récent démontre que 71 % des « mâcheurs » pratiquent cette activité pour rafraîchir leur haleine. Dans ce contexte, la gomme soluble dans l'eau sera bienvenue.